



Evaluation ex-ante Mise en place d'instruments financiers dans le cadre de la crise du Covid19

Région Nouvelle-Aquitaine Programmes opérationnels Aquitaine/Limousin/Poitou-Charentes

Pour faire face aux conséquences de la crise Covid et dans le cadre de l'initiative européenne React-EU, des fonds FEDER-FSE supplémentaires ont été mobilisés sur les programmes régionaux 2014-2020 afin de soutenir la réparation des dommages économiques et sociaux engendrés par la crise tout en préparant une reprise écologique numérique et résiliente de l'économie.

Dans ce cadre, une évaluation ex-ante a été menée à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine et pour les 3 Programmes Opérationnels régionaux concernés. Elle est un préalable nécessaire à la programmation d'instruments financiers au titre des axes React-EU et permet d'identifier les besoins non comblés en matière de financement suite à la crise du Covid19.

I- Le contexte national lié à la crise

Selon le point de conjoncture publié par la Banque de France la quasi-totalité des secteurs de l'économie ont été touchés par la crise, mais de manière inégale. L'industrie et le bâtiment ont surtout vu leur activité chuter lors du premier confinement, et certains secteurs, tels que l'automobile ou plus encore l'aéronautique et les autres transports, présentaient toujours des niveaux d'activité très dégradés fin 2020. Les commerces et les services à la personne (notamment l'hôtellerie, la restauration et les activités culturelles et de loisir) ont été particulièrement touchés. Au final, l'économie française a connu en 2020 sa plus forte récession depuis la seconde guerre mondiale, avec une chute du PIB de 8,3% sur l'ensemble de l'année.

II- Les entreprises en Nouvelle-Aquitaine : Bilan 2020 et Perspectives 2021¹

¹ Bilan 2020 – Perspectives 2021 – Banque de France Eurosysteme – Entreprises en Nouvelle-Aquitaine

1- L'industrie

En 2020, aucun secteur industriel n'échappe à une baisse d'activité. L'emploi, intérimaire principalement, se contracte. Les investissements productifs se replient. Après une chute brutale d'activité en avril, le déconfinement s'est traduit par une forte reprise puis par un effet rattrapage qui a ensuite laissé place à une progression plus modérée.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires enregistre au final une contraction proche de 9%.

Les acteurs de la filière aéronautique, dans différents métiers, relèvent plus lentement leur niveau d'activité, face au contexte persistant de repli du trafic aérien.

Les segments du travail du bois et des matériaux non ferreux enregistrent un recul atténué par la dynamique de reprise du bâtiment.

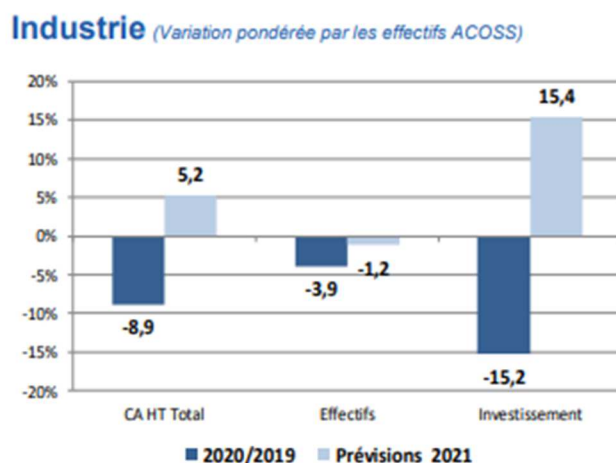
L'industrie alimentaire résiste mieux.

Les mesures de soutien mises en place, comme l'activité partielle, limitent la réduction des effectifs permanents.

En revanche, l'emploi intérimaire ressort en fort repli.

En période de sous-utilisation des capacités de production, les flux d'investissements accusent un net recul (-15,2%).

Pour 2021, le rebond d'activité serait soutenu, proche de 5%, porté par une hausse des exportations. Le retour à une situation d'avant crise ne serait toutefois pas immédiat. L'emploi global se contracterait à nouveau. Les projets d'investissements se renforceraient, sous l'effet des plans de relance.



2- Les services marchands

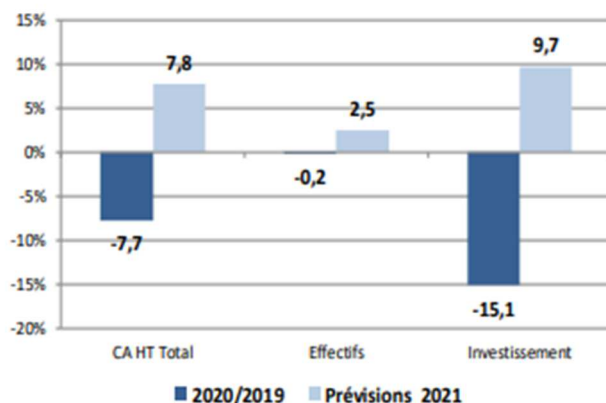
Les services marchands enregistrent un net repli de leur activité mais parviennent à maintenir leurs effectifs. Dans l'ensemble, le chiffre d'affaires recule de 7,7% en 2020, les services aux personnes étant particulièrement touchés.

L'hébergement subit la contraction de la fréquentation touristique comme professionnelle.

Les agences de travail temporaire font face au moindre recours à l'intérim dans la plupart des secteurs de la région. A la faveur des mesures d'accompagnement des entreprises, les effectifs permanents sont contenus. Un rebond technique de l'activité est anticipé pour 2021, sans toutefois permettre un retour au niveau d'avant crise. Il s'accompagnerait d'une progression des effectifs. Bien que revus à la baisse en 2020, les volumes d'investissements demeurent conséquents et une nouvelle dynamique semble engagée pour l'année en cours (+9,7%).

Services marchands

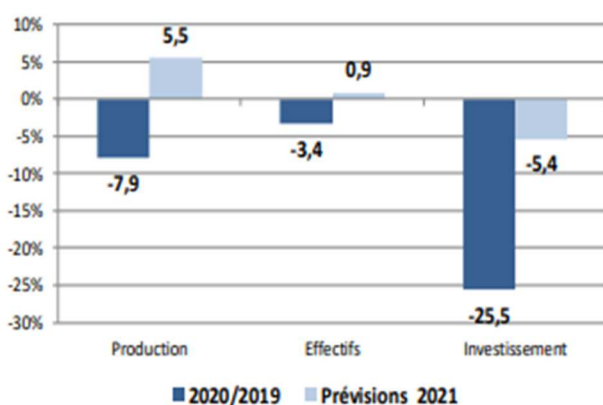
(Variation pondérée par les effectifs ACOSS)



3-La construction

La réactivité de la construction en sortie de confinement ne parvient pas à combler totalement la perte d'activité. Les perspectives s'orientent favorablement pour 2021, sans pour autant retrouver pleinement les niveaux d'avant crise.

Construction (Variation pondérée par les effectifs ACOSS)



III- Analyse des défaillances de marché :

Les défaillances de marché constatées en Nouvelle- aquitaine sont les mêmes que lors de la réalisation des évaluations ex ante des trois programmes opérationnels (PO) 2014-2020 (Limousin, Aquitaine et Poitou-Charentes), soit le manque de levier financier pour les PME et notamment sur des secteurs innovants, ayant un besoin de fonds propres important dans des moments clefs de leur cycle de vie (amorçage/création, développement, transmission).

Ces défaillances de marché observées lors des évaluations précitées sont aggravées par la crise sanitaire, sociale et économique, qui a accrue l'endettement des entreprises, endettement qui peut freiner la phase de reprise.

1- L'approche sectorielle :

Les secteurs impactés par la crise et stratégiques pour l'économie néo-aquitaine² sont les suivants:

- Santé : présence d'un écosystème d'universités, de laboratoires, pôles de compétitivité et d'entreprises, la filière représente 350 000 emplois dans la région (soit 15 % de l'emploi salarié)³, soutien important de la recherche fondamentale et de la dimension numérique pour définir la médecine de demain,
- Transport : 3ème région de France dans le secteur de l'aéronautique, du spatial et de la défense, la Nouvelle-Aquitaine cumule près de 16% de l'activité nationale, la filière représente 70 000 emplois directs, 900 établissements industriels, en majorité des PME réparties sur tout le territoire et représente 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires dont 60 % à l'export,
- Tourisme : secteur majeur de l'économie régionale (110 000 emplois), la filière génère 16 milliards d'euros de consommation touristique, ce qui représente 9 % du PIB régional. La Nouvelle-Aquitaine se classe au quatrième rang des régions françaises pour la consommation touristique. Le tourisme est une filière prioritaire de la Nouvelle-Aquitaine, en tête des régions françaises les plus attractives. La région ambitionne de devenir leader dans le tourisme durable, avec la volonté de concilier développement économique, qualité de vie des habitants et préservation des espaces fragiles.

Tous ces secteurs sont des secteurs particulièrement visés par la Commission européenne dans sa réponse à la crise, et particulièrement présents en Nouvelle-Aquitaine (sur les trois ex régions).

Tous les secteurs pourront cependant être concernés par une défaillance de marché dans le contexte de réponse à la crise, si le soutien permet de viser une reprise économique écologique, numérique et résiliente.

² Chiffres 2019 issus des rapports économiques publiés par la région Nouvelle-Aquitaine.

2- L'approche financière et bilancielle

La dégradation des bilans consécutive à la crise sanitaire rend nécessaire un renforcement ciblé des fonds propres des TPE et PME.

En effet, La crise sanitaire impacte fortement la structure financière des entreprises. Face au choc de trésorerie consécutif à la baisse d'activité, les entreprises ont cherché à s'assurer que les engagements donnant lieu à des cash flows entrants attendus (créances clients en attente de règlement) soient bien honorés, et à minimiser les cash flows sortants qui peuvent être ajustés (retard de règlement des crédits fournisseurs, report ou annulation de projets).

Pour limiter ces effets défavorables et les tensions de trésorerie, les pouvoirs publics ont mis en place des dispositifs permettant de flexibiliser certaines charges (chômage partiel), de compenser directement une partie des pertes (fonds de solidarité), de limiter les cash flows sortants (report d'échéance sur les prélèvements fiscaux et sociaux) ou encore d'accélérer les cash flows entrants (versement anticipé de crédits d'impôt, garantie de l'État sur les prêts accordés par les banques).

Ces mesures ont permis à plus des deux tiers des entreprises ayant subi un choc de trésorerie négatif à l'occasion du confinement, de maintenir leur trésorerie.

Au terme de l'année 2020, les données publiées par la Banque de France sur l'impact de la crise sur la situation financière des entreprises montrent une double évolution :

- une augmentation de la dette brute des sociétés non financières (SNF),
- une augmentation de leur trésorerie.

Un renfort ciblé des fonds propres est nécessaire car le surcroît de dettes affecte la capacité d'investissement et de développement des entreprises.

Le besoin de renfort ciblé en fonds propres est estimé à 50 milliards d'euros par la banque de France au niveau national dont environ 20 milliards avec un soutien public.

Les capitaux propres sont donc un indicateur essentiel de la solidité financière d'une entreprise :

- le ratio d'endettement (dette financière sur fonds propres), qui mesure le niveau de dépendance de l'entreprise par rapport à ses partenaires financiers. Ce ratio permet de comprendre d'où proviennent les ressources de l'entreprise et de mesurer le degré d'exposition d'une société aux partenaires financiers ;
- le poids des fonds propres rapportés à la trésorerie afin de mesurer le niveau de sécurisation de celle-ci. Plus le pourcentage de fonds propres se retrouvant en trésorerie est important, plus l'entreprise dispose de marge de manœuvre en termes de liquidité ;

- le montant lui-même des fonds propres qui, s'il est trop faible, négatif ou même s'il est inférieur à la moitié du capital social (critère inscrit dans la loi), peut entraîner une dégradation de la cotation de l'entreprise.

IV) Evaluation de la valeur ajoutée des IF devant bénéficier du soutien des FESI

Le soutien des projets d'investissements et d'innovation des PME doit permettre prioritairement d'appuyer la compétitivité des entreprises en leur offrant les conditions les plus favorables au développement de leurs activités, de créer de l'emploi et de préserver l'emploi existant.

L'instrument financier « capital investissement » permet aux entreprises de répondre à une étape clef de leur cycle de vie en :

- assurant un capital de départ ou de progression,
- sur des montants élevés,
- produisant un effet levier sur l'investissement privé, permettant un partage du risque,
- rassurant les banques,
- assurant un regard expert de professionnels sur le projet et sa viabilité,
- valorisant l'entreprise,
- permettant une solution de sortie des actionnaires pour éviter une dilution trop importante.

Continuer à investir dans leurs moyens de production et leur politique d'innovation permettra également aux PME régionales de sortir plus rapidement de la crise, et pour certains acteurs industriels de rebondir et de préparer l'avenir.

Enfin, le soutien aux fonds propres n'est pas financé sous d'autres formes de soutien public, et les acteurs de l'investissement ne visent pas toujours les projets d'entreprise les plus conformes aux aspirations d'une économie durable et résiliente.

V/ Estimation des ressources nécessaires

Le besoin financier est estimé à 35 Millions d'euros. Ce besoin reste minime considérant l'impact de la dette sur les PME en Nouvelle-Aquitaine (en milliard), mais celui-ci est dimensionné à la capacité de l'instrument financier à investir les fonds à fin 2023.

L'effet levier d'un fonds de co-investissement est à minima de 2, le secteur public allant chercher de l'investissement privé dans les mêmes conditions d'investissement.

Au 31/12/2020, l'instrument financier NACO affiche un effet levier à 8 considérant les fonds privés mobilisés dans le cadre d'un tour de table financier mobilisant des fonds propres et de la dette.

La répartition par PO 2014-2020 est réalisée sur la base du poids des établissements par taille sur chacun des territoires (base : chiffres clés de la nouvelle Aquitaine Edition 2020 Direccte Nouvelle Aquitaine).

Soit :

- 60% de l'enveloppe en Aquitaine soit 21 M€
- 12 % de l'enveloppe en Limousin soit 4.2M€
- 28 % de l'enveloppe en Poitou-Charentes soit 9.8 M€

VI/ Enseignements tirés des IF similaires

Le fonds de co-investissement régional qui a vocation à être doté dans le cadre de l'axe REACT-EU est préexistant puisqu'il est actuellement le support d'une dotation de FEDER du programme 2014-2020 (10 M € pour tout le territoire). C'est un instrument efficace, qui permet de soutenir des entreprises très innovantes dans de multiples secteurs.

Au 31/12/2020, 21 M € ont été investis en près de 3 ans, pour 61 participations, soit une moyenne de 350 000 €.

Dans le cadre de la crise, il est l'outil adéquat pour répondre aux enjeux économiques, sociaux, durables, numériques posés par la crise.

Les tickets d'intervention sont compris entre 100 k€ et 1.750 k€.

Dans le cadre de React-EU, il est prévu de dépasser ces tickets pour permettre de soutenir des entreprises à haut potentiel répondant aux enjeux de la crise en fonds propres et quasi fonds propres

VII/ stratégie d'investissement

Modalités de mise en œuvre : sélection d'un organisme de mise en œuvre.

Fonds propres : Capital risque, développement, transmission

Cibles :

Entreprises à fort potentiel pour le territoire et présentant au moins l'une des caractéristiques suivantes:

- Innovation technologique ou de procédés permettant de répondre aux enjeux du futur (développement durable, numérique, santé, transport, énergies,...)
- Ayant subi des difficultés conjoncturelles liées à la crise sanitaire et économique,
- Dont la pérennisation sur le territoire local permet d'assurer la création d'une activité économique nouvelle ou renforçant l'attractivité du territoire, et permettant la création d'emplois.

Le nouveau compartiment REACT-EU permettra de répondre aux enjeux de la crise :

- par le soutien à des entreprises prometteuses et proposant des réponses,
- par la sélection rigoureuse de la solidité des entreprises (projet, business plan, équipe, expérience, savoir-faire, concurrence, innovation,...) garantie par la présence de co-investisseurs privés,
- par la sélection rigoureuse en fonction de la réponse à la crise.

XVIII/ Résultats escomptés

Nb d'entreprises accompagnées : entre 30 et 60, avec :

PO Aquitaine : 18 à 36 entreprises

PO Limousin : 4 à 8 entreprises

PO Poitou-Charente : 8 à 17 entreprises

L'outil concoure à l'objectif «*Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique* » : il permettra de soutenir les PME des secteurs clés régionaux, favorisera leur rebond et leur compétitivité suite à la crise Covid, en leur assurant des liquidités suffisantes pour faire face aux impacts de la crise et à la nécessité d'investir pour se développer dans un contexte difficile.

IX/ Dispositions de révision de l'EEA

Selon l'évolution de la situation dans ce contexte de crise, l'EEA pourrait faire l'objet d'une révision qui fera l'objet d'une validation en Comité de Suivi.